



*inter*liaisons

Enjeux et perspectives de notre présence dans le CDCA

**Vous êtes en présence du 3ème numéro d'interliaison CDCA
Retrouvez les N°138 Rencontre des CDCA du 19 octobre 2017
N° 143 Enjeux et perspectives dans les CDCA 2018**

Le questionnaire (pages 3 et 4) a été réalisé par le groupe des 9.

Les Présidents des CDCA ont été interrogé sur la vie des CDCA.

Nous savons que des CDCA n'existent pas partout, fonctionnent très différemment, difficilement.

L'objectivité des réponses données par ces Présidents, peut sembler parfois peu objective. Et nous ne savons pas ce qu'il en est ressorti!

C'est pour cela que nous avons réalisé cette consultation. Nous savons grâce à l'intervention de camarades d'autres organisations que des appréciations de représentants dans ces CDCA ont déjà été apportées de manière unitaire.

Pour cela nous vous invitons à donner une réponse au moins unitaire au questionnaire joint.

Merci.

Sommaire:

Page 2: En 2020 renouvellement des membres des CDCA

Page 3: Questionnaire aux membres siégeant dans les CDCA

Page 5: Compte rendu Journées Rencontre Annuelles Mandaté-e-s CDCA/CMCA 2018

Page 7: Les compétences de l'état et des collectivités territoriale



En 2020

Renouvellement des membres :

- Comité Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie,
- Comité Métropole de la Citoyenneté et de l'Autonomie.

C'est en septembre 2016 que le décret d'application pour la mise en place des Comité Départementaux de la Citoyenneté et de l'Autonomie a été mis en œuvre.

Le mandat de trois années est sous l'égide des Unions Départementales.

En 2020 nous serons sollicité-e-s par les UD pour mandater des camarades retraité-e-s pour siéger dans la Formation Spécialisée Personnes Agées.

Nous vous invitons à prendre contact avec celles-ci pour anticiper soit votre renouvellement soit chercher d'autres camarades pour exercer ce mandat.

Ne laissons pas de siège vide, continuons le travail entamé dans cette instance départementale.

La cgt a toute sa place.



Martine LEBLOND
Membre du bureau de l'UCR
Collectif territoire, CDCA



Questionnaire aux membres siégeant dans les CDCA

Les CDCA ont été invités à compléter leur rapport en ligne pour le 30 juin 2019 à destination du HC-FEA (pour les personnes âgées), du CNCPPH (pour les personnes handicapées) et de la CNSA sur la mise en œuvre des politiques de l'autonomie dans le département.

Le groupe des 9 a décidé de faire sa propre consultation auprès des militants qui siègent au HC-FEA, au titre des organisations du groupe des 9, afin de permettre une expression des neuf qui prennent en compte des éléments importants ne figurant pas dans le questionnaire officiel.

L'objectif aussi est que ce questionnaire soit rempli par le groupe des 9 au niveau du département, ce qui facilitera la rédaction d'une synthèse nationale.

Merci de votre collaboration.

Département : _____

1. Les membres du CDCA ont-ils été associés à la réponse de ce questionnaire: OUI / NON

2. Date d'installation du CDCA : _____

3. Organisations présentes : _____

4. Présence syndicale (Groupe des 9) dans le bureau: OUI / NON

5. Règlement intérieur voté: OUI / NON

6. Nombre de réunions (du 01/01/2018 au 01/07/2019) : - Plénière : _____

- Bureau : _____

- groupes de travail : _____

7. Travail sur le PRS (Plan Régional de Santé): OUI/ NON

- sur le schéma gérontologique senior: OUI / NON

8. Y-a-t-il un suivi de la conférence des financeurs: OUI/ NON

9. Y-a-t-il mise en place de commissions : OUI/ NON

10. Moyens de fonctionnement en personnels: OUI/ NON

- enveloppe financière: OUI / NON

- frais de déplacement: OUI / NON

11. Dossiers étudiés au cours de la période (du 01/01/2018 au 01/07/2019) :

.....

.....

12. Dossiers en perspective :

.....

.....

13. Travail inter-organisation : OUI / NON

14. Difficultés rencontrées :

.....

.....

15. Remarques :

.....

.....

.....

Merci de renvoyer le questionnaire à :

Martine LEBLOND (UCR-CGT, 263 rue de Paris, 93515 Montreuil cedex)

COMPTE RENDU JOURNÉES RENCONTRE ANNUELLES MANDATÉ-E-S CDCA/CMCA 2018

5 rencontres :

Montreuil: animateurs Alain , Sylviane
Dijon: animateurs Hubert , Martine
Nantes: animateurs Cathy et Daniel
Bordeaux: animateurs Guy , Martine
Marseille: animateurs Cathy , Josiane

BILAN ET ANALYSE DES JOURNÉES RENCONTRES.

Point positif , elle se sont toutes tenues, juste un report de celle de Montreuil , mauvais choix de date pendant la période scolaire.

Elles se sont tenues d'octobre à décembre.

Sur la participation,

114 participants de 49 départements , A noter que nous avons eu des absents de dernière minute liés aux conditions climats sur Dijon 2 camarades et aux mouvements des gilets jaunes sur Bordeaux Mérignac. 5 camarades concernés.

Dijon 30 octobre : 26 participants

5 départements sur 8 de Bourgogne Franche Comté 21-25-39-71- 89

Les Camarades de la Nièvre ayant été empêchés par la tempête de neige,

6 départements sur 10 du grand Est :51-52-54-57-67- 68

1 département Auvergne Rhône Alpes 73

Un représentant de l'Union régionale Bourgogne Franche Comté

Les mandatés des Vosges ne pouvant venir nous ont fait parvenir une réponse détaillée au questionnaire, Le Secrétaire de l'UD 21 en réunion à Montreuil s'est excusée,

Martine Leblond membre de la CE de l'UCR et Hubert Cédot membre du collectif «Territoires» CDCA/CMCA animaient la rencontre



Bordeaux, Mérignac, 21 novembre : 20 participants

9 départements étaient présents :11-12-17-24-33-40-46-65-79,37,

6 USR, une UD et un représentant d' INDECOSA parmi les participants,

Martine Leblond membre de la CE de l'UCR et Guy Silvestri membre du collectif « Territoires CDCA/CMCA» animaient le débat,



Montreuil le 15 novembre : 21 participants

12 départements représentés: 77-91-92-93-94-41-14-59-50-18-63-45,

Participation de l'UFR santé/Action sociale, Guy Silvestri du collectif «Territoires CDCA/CMCA»

Alain Vassaux et Sylviane Spique membres du collectif «Territoires CDCA/CMCA» animaient le débat,

Nantes le 15 novembre : 24 participants

Départements Pays de Loire: 44- 49 -72 -53 -85
Départements Bretagne : 35-56

le 22- 29 absents excusés dans la participation à noter , 4 mandatés collège Personnes Handicapés,

3 mandatés collège salariés,

3 camarades de USR et un camarade d'une UD, Cathy Tran Phung Cau membre de la CE de l'UCR et Daniel Roger membre du collectif «Territoires CDCA/CMCA» animaient le débat,

Marseille le 12 décembre : 23 participants

Venant de 8 départements,

Région PACA: 06-13-83-84

Région AURA :07,69

Départements du 30-34

Cathy Tran Phung Cau membre de la CE de l'UCR et Josiane Blanc membre du collectif «Territoire CDCA/CMCA» animaient le débat,

LES DEBATS

Débats du matin

L'analyse du fonctionnement des CDCA/CMCA est à peu près semblable , de grosses difficultés de fonctionnement, manque de moyens matériels et financiers, difficultés de travailler avec les autres Organisations Syndicales et les associations .

Manque aussi de travail avec les UD , les USR . Nous remarquons toutefois que certains CDCA fonctionnent très bien avec notamment sans être prétentieux avec la cgt en présidence ou vice présidence,

La démocratie reste très souvent absente. Manque de travail de prévention dans les commissions , à noter les assemblées plénières restent là encore trop souvent que des chambres d'enregistrement.

Débats de l'après midi

L'idée forte revenue dans le débat à de nombreuses reprises c'est celle du travailler ensemble dans toutes ses dimensions:

- Travailler ensemble entre mandatés collègues Personnes Âgées et Personnes Handicapées
- Travailler ensemble entre mandatés Personnes Âgées d'une même région et de l'ensemble du pays. Nécessité d'un annuaire des mandatés
- Travailler ensemble USR et LSR
- Travailler ensemble USR, UL, UD Région
- Travailler ensemble avec les Organisations du groupe des 9 et avec les autres,

Travailler ensemble c'est avant tout se connaître pour discuter et définir des orientations et des axes de travail. Cela nécessite de se rencontrer et de travailler sur les revendications.

Les questions sur lesquels nous devons travailler sont nombreuses :

- Perte d'autonomie et maintien à domicile
- Transports
- Transports médicaux
- Statut des EHPAD (public, privé)
- Centres de santé
- Etc...

Il y a un vrai besoin d'aller à la rencontre des retraités par tous les moyens :

- Présence sur les marchés
- Présence dans les lieux publics
- Réunions publiques
- Etc...

L'un des problèmes restent celui de nos forces organisées et de nos forces militantes pour le faire.

Cette initiative de l'UCR a été très apprécié, «les camarades sont repartis confiants , avec leurs incertitudes , mais cette rencontre régionale leur a permis de se libérer la parole»

La formation sur 2 jours est attendue par toutes et tous.

Nous devons aussi relever que les mandatés qui siègent dans le collège personnes handicapées sont bien démunis .

Lors de ces journées , les membres du collectif ont pu apprécier la motivation et la volonté de nos camarades mandatés , pour représenter notre orga dans cette instance .

Ils ont aussi alerté sur la question du renouvellement du mandat , c'est un mandat de 3 ans . Décret d 'application septembre 2016 , donc nouveau fin 2019 début 2020

Nous pouvons noter que cette formule convient à nos camarades.

Nous avons été très bien accueillis dans les USR qui ont accepté la tenue de ces rencontres.

Il a été remis à chaque militant un inter- liaison spécial CDCA (n°142 Bis).

Pour le collectif "Territoires, CDCA CMCA"
Martine LEBLOND

A large, dark blue ink splatter graphic is centered on the page, serving as a background for the main title. The splatter has irregular, feathered edges and some smaller droplets scattered around it.

Les compétences de l'état et des collectivités territoriales

Le principe traditionnel de l'organisation des administrations de l'état

- L'organisation de l'état s'exerce sur l'ensemble du territoire national
- Il est partagé entre administrations centrales et services déconcentrés à différents niveaux
- Il s'agit d'un modèle pyramidal hiérarchique avec à son sommet une administration ministérielle centrale et des services territoriaux qui lui sont en principe soumis
- Depuis 1982, les services de l'état ont connu de profondes modifications:
 - La décentralisation
 - Les réformes de déconcentration

La décentralisation

- Les lois de 1982 et 1983 ont doté les collectivités territoriales de pouvoirs propres:
 - En supprimant la tutelle administrative et financière, a priori, exercée par le préfet sur leurs actes,
 - En transférant l'exécutif départemental et régional du préfet aux présidents des conseils
 - En faisant de la région une collectivité territoriale de plein exercice.

La décentralisation

En 1982 plusieurs domaines ont été décentralisés:

- **le développement économique et les lycées ont été dévolus à la région,**
- **l'urbanisme à la commune**
- **l'aide sociale et les collèges au département.**

La déconcentration

La loi de 2004 élargit le champ de la décentralisation en transférant de nouvelles compétences de l'État aux collectivités territoriales en matière:

- **d'éducation (carte des formations professionnelles initiales, sectorisation des écoles et collèges, logement social étudiant, propriété des bâtiments des lycées et collèges),**
- **de développement économique,**
- **de formation professionnelle,**
- **de transports (routes nationales, aéroports)... Les personnels des services ont également été transférés.**

Ces transferts de compétences et de personnels ont conduit à un rétrécissement considérable des services de l'État dans les territoires.

La déconcentration

Parallèlement et consécutivement, l'organisation des services restant dévolus à l'État est profondément modifiée. Dès 1992, la charte de déconcentration fait de cette dernière le principe de l'organisation administrative de l'État.

Aujourd'hui, c'est le cadre régional qui devient l'unité déconcentrée de droit commun. La modification la plus lourde en termes d'organisation territoriale de l'État s'est opérée à partir de 2007 dans le cadre de la révision générale des politiques publiques (RGPP) au travers de la réforme de l'administration territoriale de l'État (RéATE). À présent, la loi « Nouvelle organisation territoriale de la République » (NOTRe) regroupant les régions a entraîné les fusions de services de l'État.

Des évolutions de services publics

Les politiques de réductions des dépenses publiques conduisent à la fermeture de nombreux services publics de proximité et à l'abandon des missions, faute de moyens. De ce point de vue, l'introduction de l'« e-administration » pose des enjeux de citoyenneté et d'égalité de traitement des usagers

Des évolutions de services publics

Une certaine vision de la territorialisation et les nouvelles modalités de conduite des politiques publiques mises en place dans les territoires (et plus particulièrement dans les régions) visent à diluer l'État central dans l'État régional, avec de nouveaux acteurs très importants. Les préfets de régions et les présidents des conseils régionaux peuvent ainsi « s'entendre » au sein des conférences territoriales, afin que des missions publiques de l'État fassent l'objet de délégations de compétence au profit des collectivités territoriales sans encadrement national. **Se crée alors une rupture d'égalité des citoyens dans l'accès au service public.**

La répartition des compétences

Nous avons vu que depuis 1982, la décentralisation, la déconcentration mais aussi les lois d'organisation territoriale ont conduit à des transferts importants de compétences de l'état vers les collectivités territoriales. Il s'agit d'un dossier complexe en perpétuelle évolution. Il s'agit aussi de mesurer qui fait quoi pour savoir à qui s'adresser lorsque nous avons à travailler sur les revendications des retraités dans les territoires.

Nous allons essayer de voir, dans quelques domaines, les compétences de l'état, de la région, du département, des communes et communautés de communes.

Lac répartition des compétences

Les domaines que nous allons voir:

- **Action sociale et médico sociale**
- **Formation et enseignement**
- **Culture – Vie sociale – Jeunesse – Sports et loisirs**
- **Aménagement du territoire – Infrastructures – Transports**
- **Environnement**
- **Grands équipements**
- **Logement – Habitat**
- **Vie économique**
- **Sécurité**

Compétences de la région

Action sociale

- Définition de la politique de formation des travailleurs sociaux
- Financement des opérations programmées dans le cadre des contrats urbains de cohésion sociale pour développer l'accès aux soins, favoriser la prévention et assurer le suivi des publics fragilisés

Compétences de la région

Santé

- Définition des objectifs particuliers de santé
- Participation aux commissions exécutives des ARS
- Contribution au financement d'équipements sanitaires
- Attribution d'aides pour le maintien ou l'installation de professionnels de santé
- Participation au développement social

Compétences de la région

Aménagement du territoire et infrastructures

- Elaboration du contrat de plan Etat-région
- Schéma régional d'aménagement de développement durable
- Gestion des réseaux de communication
- Schéma régional Climat-Air-Energie
- Développement des ports maritimes et des aérodromes

Compétences de la région

Culture

- Protection du patrimoine
- Bibliothèques régionales
- Musées régionaux
- Archives régionales

Compétences de la région

Vie économique

- Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation
- Aides:
 - A la création d'activités économiques
 - À l'immobilier d'entreprises
 - Aux entreprises en difficulté
 - Aux professionnels de santé (zones déficitaires)
 - Au maintien des services en milieu rural
- Ingénierie financière

Compétences de la région

Politique de la ville

- Contrat de ville
- Participation au financement et au capital des sociétés d'investissement qui ont pour objet la restructuration, l'aménagement et le développement des sites urbains en difficultés

Compétences de la région

Transports

- Schéma régional des infrastructures et des transports
- Transports routiers non urbains de voyageurs
- Transports ferroviaires régionaux

Compétences de la région

Logement
et habitat

- Participation au
financement du
logement

Compétences des départements

Action sociale

- C'est surement le département qui a la compétence la plus importante en matière d'action sociale
- Prise en charge des prestations légales:
 - Aide sociale à l'enfance et à la famille
 - Aux personnes âgées
 - À l'hébergement en foyer
- Prestation de compensation du handicap
- Aides personnalisées d'autonomie (APA)
- Revenu de solidarité active (RSA)
- Co-pilotage plan d'alerte et d'urgence au profit des personnes âgées en cas de risques exceptionnels

Compétences des départements

Action sociale (suite)

- Construction et gestion d'EHPAD
- Maison départementale des personnes handicapées
- Attribution d'aides pour le maintien ou l'installation de professionnels de santé

Compétences des départements

Santé

- Elaboration et mise en œuvre des schémas départementaux d'organisation sociale et médico sociale
- La coordination des actions sociales et médico-sociales menées sur le territoire du département.

Compétences des départements

Aménagement
du territoires
et
infrastructures

- Etablissement d'un plan d'aide à l'équipement rural
- Gestion de la voirie départementale
- Ports de pêche et de plaisance (en partie)

Compétences des départements

Culture

- Protection du patrimoine
- Bibliothèques départementales
- Musées départementaux
- Archives départementales

Compétences des départements

Vie économique

- Aides:
- A la création d'activités économiques (par convention avec la région)
- À l'immobilier d'entreprises
- Aux professionnels de santé (zones déficitaires)
- Au maintien des services en milieu rural
- A l'équipement rural
- Ingénierie financière limitée

Compétences des départements

Transports

- Plus aucune compétence hormis celle du transport spécial des élèves handicapés

Compétences des départements

Logement et habitat

- Participation au financement du logement
- Plan départemental de l'habitat
- Gestion du fonds de solidarité pour le logement
- Autorité de rattachement des offices publics de l'habitat
- Attribution des aides à la pierre si délégation par l'état

Compétences des communes et intercommunalités

Action sociale

- Animation du développement social sur le territoire (CCAS, CIAS)
- Attribution d'aides sociales facultatives
- Création et gestion d'établissement à caractère social ou médico social dont les foyers pour personnes âgées
- La participation aux travaux de la CLI (commission locale d'insertion)
- Gestion du fonds d'aide aux jeunes en difficulté

Compétences des communes et intercommunalités

Santé

- Protection générale de la santé publique:
- Services communaux de désinfection
- Services communaux d'hygiène et de santé
- Participation aux commissions des ARS
- Participation aux conseils de surveillance des hôpitaux publics
- Aide pour l'installation des professionnels de santé (création de centres de santé)

Compétences des communes et intercommunalités

Sports

- Construction et fonctionnement des équipements sportifs de proximité
- Subventions aux clubs et associations
- Possibilité de créer un office municipal des sports

Compétences des communes et intercommunalités

Culture et tourisme

- Enseignement initial de la musique, la danse et l'art dramatique
- Gestion des bibliothèques municipales
- Gestion des musées municipaux
- Gestion des archives municipales
- Création et gestion des offices de tourisme

Compétences des communes et intercommunalités

Vie économique

- Aides en faveur de la création ou de l'extension d'activités économiques
- Aides à l'immobilier d'entreprises
- Aides aux entreprises en difficulté
- Aides aux professionnels de santé
- Aides au maintien des services en milieu rural
- Ingénierie financière

Compétences des communes et intercommunalités

Politique de
la ville,
urbanisme,
aménagement
du territoires

- Contrat de ville
- Schéma de cohérence territoriale ou plan local d'urbanisme
- Délivrance des permis de construire
- Droit de préemption urbain
- ZAC, ZAD
- Chartres intercommunales d'aménagement

Compétences des communes et intercommunalités

Logement et habitat

- Participation au financement du logement
- Définition des priorités en matière d'habitat
- Programme local de l'habitat
- Participation aux commissions d'attribution des logements sociaux
- Opération programmée d'amélioration de l'habitat

Compétences des communes et intercommunalités

Environnement

- Gestion des ordures ménagères
- Inventaires locaux du patrimoine naturel
- Gestion de l'eau potable
- Gestion des eaux pluviales
- Gestion des cours d'eau
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

Compétences des communes et intercommunalités

Transports publics

- Organisation des transports urbains et non urbains sur leur territoire;
- Elaboration du plan de déplacement urbains
- Instauration du versement transport
- Organisation des services de covoiturage, autopartage, service public de location.
- Gestion et entretien des voies communales

Matière à un développement
communes ACTION
Vie TRANSPORTS **Région** SOCIALE
RÉPARTITION SANTÉ
Compétences SPORTS
INFRASTRUCTURES **économique** TERRITOIRES
Logement
INTERCOMMUNALITÉ

Merci de
votre
attention